



L'échec cuisant du système des fonds de pension chiliens

Résultat d'une réforme lancée par Pinochet, plus de la moitié des retraités ne toucheront aucune pension.

Par [Lysiane J. Baudu](#)

Mondialisation.ca, 22 novembre 2007

[La Tribune](#) 22 novembre 2007

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)
Thème: [Droits humains et État policier](#)

Souvent pris en exemple par les politiciens français, le système de fonds de pension chilien — totalement privatisé — est en fait un échec. Vingt-cinq ans après sa mise en oeuvre à marche forcée par la dictature militaire d'Augusto Pinochet et les Chicago boys, il était censé commencer à fonctionner aujourd'hui pour les premiers retraités. Or, plus de 50 % d'entre eux ne toucheront rien. Pour une bonne raison ils n'ont cotisé qu'occasionnellement durant la période minimale de vingt ans requise pour bénéficier d'une pension de l'État de 140 dollars par mois, ou pas cotisé du tout. Car, pour toutes les personnes travaillant dans des PME (80 % de l'emploi total) la contribution au fonds de pension se fait sur une base volontaire. S'ils étaient censés verser 10 % de leur salaire à une administration de fond de pension (AFP), nombreux sont ces « salariés », soumis aux contraintes de la vie quotidienne, qui ont « préféré » acheter d'abord à manger ou envoyer leurs enfants à l'école publique plutôt que d'économiser pour leurs vieux jours...

« Plaquer des recettes ultralibérales sur une économie faite d'inégalités sociales, de pauvreté et de travail informel se révèle être un véritable désastre », analyse Andras Uthoff, de la Cepal, le plus grand institut de recherches économiques latino-américain, sponsorisé par les Nations unies. Au-delà d'un tissu économique défailant, le manque de qualification des salariés, en raison de leur faible éducation, ne leur a en effet pas permis de décrocher un emploi formel, bien rémunéré, dans une grande entreprise.

REVENIR A UNE FORME DE SOLIDARITE

Déjà, au cours de la campagne présidentielle de 2006, les candidats de droite comme de gauche, étaient tombés d'accord sur la nécessité de réformer de nouveau le système. La commission gouvernementale a rendu son verdict en juillet dernier et offert plusieurs pistes de réflexion. Elle a ainsi proposé de réduire les vingt ans nécessaires à l'obtention d'une pension d'État. Une pension de l'ordre de 140 dollars par mois serait versée automatiquement aux Chiliens les plus pauvres (jusqu'à 60 % de la population).

Autrement dit, le système devrait revenir à une forme de solidarité qui avait volé en éclats avec la privatisation totale.. .

En outre, pour stimuler les salariés à cotiser, la Commission souhaite introduire plus de concurrence au sein des fonds de pension, qui affichent certes de belles performances, mais

dont les prix d'entrée sont exorbitants pour les cotisants. La loi, qui est encore en discussion, devrait être adoptée au début de l'an prochain. Il faudra ensuite s'attaquer au problème de la santé publique. Certains experts estiment à cet égard que les riches pourraient contribuer directement à un fonds de solidarité.

La Tribune 8 Novembre 2007

La source originale de cet article est [La Tribune](#)
Copyright © [Lysiane J. Baudu](#), [La Tribune](#), 2007

Articles Par : [Lysiane J. Baudu](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca